



QUEL **AVENIR**
POUR LE **PHÉNOMÈNE**
HACKTIVISTE ?

Céline Pigot

NOTES STRATÉGIQUES

Les notes stratégiques

Policy Papers – Research Papers



Ancienne consultante Nouveaux Médias chez CEIS, Céline PIGOT est aujourd'hui élève-avocate spécialisée en droit international.

Les idées et opinions exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la société CEIS.

A propos de CEIS

- CEIS est une société de conseil en stratégie dont les actions couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du circuit de décision : de la réflexion stratégique à la mise en œuvre opérationnelle.
- La spécificité de CEIS est de s'appuyer sur un fort socle informationnel pour accompagner ses clients dans le développement et la sécurisation de leurs activités en France et à l'international grâce à des solutions innovantes de business & market intelligence, de gouvernance des risques et de management de l'innovation.



- CEIS intervient à 80 % pour des clients privés (grands groupes, clusters et pôles de compétitivité, PME-PMI) et à 20 % pour des clients publics (ministères, administrations françaises et européennes, collectivités territoriales). Elle a notamment développé des expertises dans les secteurs suivants : défense et sécurité, IT, transport et logistique, énergie, industrie pharmaceutique, grande distribution, agro-alimentaire, banque et assurance.
- CEIS comprend une centaine de consultants et est implantée à Paris, Lille et Metz. Elle possède par ailleurs des bureaux ou filiales à Bruxelles, Moscou, Kiev, Pékin, Astana (Kazakhstan), Doha (Qatar) et Abou Dhabi (Emirats arabes unis).

Sommaire

Introduction	7
Le hacktivism, une nouvelle forme d'expression politique	12
La perméabilité croissante du offline et du online	12
Des actions virtuelles efficaces dans le réel	12
Du réel vers le virtuel : de nouvelles pratiques hacktivistes	14
Des positions idéologiques instables	16
La démocratisation intense du hacktivism	16
De la diversification des causes au dévoiement du hacktivism	17
Quel avenir pour le hacktivism ?	20
Des modes opératoires illégaux, sources de dissensions	20
Des pratiques hacktivistes multiples	20
La condamnation grandissante de pratiques expressément illégales	23
Vers un hacktivism ressource ?	24
Des ONG frileuses face au hacktivism	24
Hackers politiques et ONG : une coopération en pointillé	26
Conclusion	28

Introduction

Déjà en 1962, Georges VEDEL, dans son ouvrage *La Dépolitisation, mythe ou réalité ?*, évoquait l'idée d'une crise de la participation sociale et politique. Entre un abstentionnisme grandissant et une désaffection des partis politiques et des syndicats, Jacques ION, à son tour, a pu s'interroger sur *La Fin des militants ?* et sur l'hypothèse d'un « déclin de l'intérêt pour la chose publique »¹.

Force est de constater que les citoyens ont peu à peu déserté l'arène institutionnelle pour s'exprimer. En 2007, l'OCDE constate une baisse globale des effectifs syndiqués dans le monde tandis que Suzan SCARROW, dans une étude menée sur une quinzaine de démocraties, fait état d'une diminution globale des effectifs partisans depuis la fin des années 1960². Enfin, à ces deux tendances se superpose une troisième : en Europe, notamment, la participation électorale ne cesse de diminuer depuis 1980³. Au regard de cette baisse effective de la participation à la vie politique et syndicale, peut-on pour autant affirmer que l'on entre dans « un nouvel âge de l'apathie politique »⁴, pour reprendre les termes de Pierre ROSANVALLON ?

Depuis les années 1970, se développent de nouveaux mouvements sociaux qui se matérialisent en dehors de la sphère partisane et syndicale. La France compte aujourd'hui plus d'un million⁵ d'associations, contre environ 12 000 en 1960. Toutefois, au-delà de cet essor associatif, ce sont aussi de multiples mouvements qui ont émergé, sans être littéralement des associations de loi 1901. Qualifiés de « militantisme moral » par Emmanuelle Reynaud⁶, ces mouvements prennent notamment la forme de groupements éphémères ou de collectifs, à l'instar des mobilisations altermondialistes ou écologiques.

Aussi, affirmer que la participation politique, au sens aristotélicien du terme (la participation dans la vie de la polis, de la cité), est en crise renvoie à une conception restrictive de la démocratie. Si le vote est certes l'expression la plus visible et la plus institutionnelle de la citoyenneté, les citoyens disposent également d'autres moyens pour s'exprimer : alors que la « démocratie d'élection » semble être en pleine érosion, « les démocraties d'expression, d'implication et d'intervention se sont quant à elles déployées et affermies »⁷. Désormais, à la participation dite conventionnelle, que l'on peut élargir à tout ce qui construit le processus électoral, s'ajoute alors une participation « non-conventionnelle » ou « protestataire » qui, elle, est bien vivace.

Ces diverses mobilisations protestataires incarnent « le prolongement de la politique conventionnelle par d'autres moyens »⁸ et, plutôt qu'à un déclin de l'activité démocratique, la désaffection de l'arène institutionnelle renvoie à une mutation de l'implication citoyenne. Ce sont bel et bien les modalités de l'engagement politique qui se sont modifiées au cours du temps et le « militantisme traditionnel » ne constitue plus que l'une d'entre elles.

¹Jacques ION, *La fin des militants ?*, Editions de l'Atelier, 1997, p.9

²Source Suzan Scarrow, p.247, in : MAYER Nona, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2010

³Nona MAYER, *Sociologie des comportements politiques*, Paris : Armand Colin, p.178

⁴Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie*, Editions du Seuil, 2006, p.24

⁵Source : <http://www.associations.gouv.fr/1232-la-france-associative-en-2011-2012.html>

⁶In Jacques ION, FRANGUIADAKIS Spyros, VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Editions Autrement, 2005, p.11

⁷Pierre ROSANVALLON, *op.cit.* p.26

⁸Charles TILLY, *From Mobilization to Revolution*, 1978, cité par Nona MAYER, in *Sociologie des comportements politiques*, *op.cit.* p.210

L'émergence de ces nouveaux mouvements implique des modes de fonctionnement originaux et de nouvelles formes d'implication : l'adhésion, étape autrefois fondamentale pour qui voulait agir au sein d'une association, n'est plus de mise. Désormais, ces nouveaux mouvements sociaux correspondent davantage à des groupements autonomes d'individus, qui se rassemblent pour des durées limitées et des objectifs précis. Ils peuvent agir sur plusieurs fronts à la fois et le réseau qu'ils forment n'est plus l'origine de leurs actions groupées, mais bien plutôt leur résultat. À la démocratie par délégation, caractéristique du fonctionnement associatif, est préférée la démocratie directe et à l'idéologie, le pragmatisme. En effet, ces nouvelles formes d'activisme privilégient l'obtention rapide de résultats et leurs moyens de revendication reposent moins sur le nombre et l'effet de masse que sur des actions pensées comme « des coups », qui marqueront l'opinion publique. Comme le souligne Olivier BLONDEAU, « Au «Grand Soir» attendu par le militant encarté à vie du XXème siècle, s'oppose un «Frappez, Fuyez» de l'activiste contemporain »⁹.

En outre, ces nouveaux mouvements d'activistes ont la particularité de ne pas se déployer uniquement au sein de l'espace national : l'objet de leurs revendications se rapporte généralement à un horizon mondial, avec l'existence d'emblée posée d'un « bien commun » auquel chacun est en droit de prétendre. Selon Jacques MARITAIN, le bien commun est celui que « partage l'ensemble de la société et les éléments de celle-ci »¹⁰. De là, il revêt une dimension transcendante et universelle, qui comporte des droits et des devoirs qui regardent tout le genre humain. S'inscrivent donc dans cette tendance universaliste les mouvements écologiques, ceux de défense des droits de l'homme ou encore ceux protestant contre la mondialisation néolibérale et l'inégalité du partage des ressources. Ces revendications, et les mobilisations qui s'en suivent, prennent alors un caractère transnational, dépassant les frontières de l'État-nation.

Dès lors, aux formes de participation « conventionnelle », s'ajoutent de nouveaux modes de protestation, un élargissement du répertoire d'actions des citoyens : tant en Europe qu'aux États-Unis, les modes de revendications directs prennent de l'ampleur, de la pétition à la manifestation, la grève, le boycott ou l'occupation de locaux. Ces nouvelles formes de participation politique, caractérisées par la polyvalence des militants et la pluri-appartenance, constituent ce que Jacques ION appelle « l'engagement distancié » pour le différencier du militantisme « traditionnel »¹¹.

Et c'est cette « distance » à l'œuvre dans ces nouvelles formes d'action collective qui explique en partie pourquoi, les premiers, ces activistes d'un nouveau genre ont investi Internet. Plus adapté à leurs besoins et à leur mode de fonctionnement, par essence transfrontalier, le réseau des réseaux a très tôt été utilisé de manière intensive par les tenants de ces nouveaux mouvements sociaux.

Ainsi, dès le début des années 1990, l'Association pour la communication progressiste (APC) va réunir près de 6 000 utilisateurs de différentes organisations pacifistes, écologistes, de défense des droits de l'homme, etc. L'APC a mis à leur disposition un réseau informatique interconnecté à l'échelle mondiale, permettant la diffusion d'informations militantes, l'échange de courriers électroniques ou encore l'organisation de débats via des forums de discussion et des téléconférences.

⁹Olivier BLONDEAU et Laurence ALLARD « Mr Hacker goes to parliament... », *Fondation pour l'innovation politique* : <http://www.fondapol.org/politique-2-0/1592/>

¹⁰Jacques Maritain, « Les droits de l'homme et la loi naturelle », publié dans *Christianisme & Démocratie, les droits de l'homme, préface de M. Fourcade*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005

¹¹Jacques ION, *La fin des militants ?*, op.cit. p.81

De la même manière, en France, les mouvements sociaux se sont très vite emparés des nouveaux outils électroniques pour se coordonner. Ainsi, lors du mouvement de grève pendant l'hiver 1995, les syndicalistes, craignant de ne plus disposer de moyens de communication, ont créé le R@S (Réseau Associatif et Syndical). Ce collectif deviendra ensuite le principal centre de ressources électroniques pour les mouvements contestataires en France, offrant des adresses électroniques et accueillant les listes de diffusion et les sites d'organisations comme AC !, Attac, Marches contre le chômage, etc.

Mais au-delà de cet usage d'Internet comme support logistique de coordination et moyen d'information, le réseau des réseaux va façonner de nouveaux modes d'actions, à travers le nouveau répertoire d'actions du cyber-activisme. Le réseau Indymédia (Independent Media Center), né autour du Direct Action Network lors de la mobilisation altermondialiste contre le sommet l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1999 à Seattle, en donne un exemple frappant : média de publication ouverte (open publishing), ce réseau permet à toutes les personnes qui le désirent de publier en ligne, quasi-instantanément et en différentes langues, tout type de documents : des vidéos, des photos mais aussi des e-pétitions, etc. Comme par le passé avec les journaux alternatifs, les radios libres ou encore le cinéma militant, les militants informationnels s'emparent d'Internet. Ces « médiactivistes », selon le néologisme utilisé par Dominique CARDON et Fabien GRANJON, investissent la Toile pour porter leur critique contre-hégémonique des médias dominants, via par exemple le site Internet ACRIMED en France, pour mettre en œuvre des dispositifs alternatifs de production d'information¹² ou encore pour mobiliser l'opinion publique en diffusant leurs revendications et leurs actions à une plus large échelle.

Néanmoins, l'utilisation d'Internet comme canal d'information et de communication ne constitue pas la seule forme d'engagement activiste façonnée par le réseau des réseaux. Outre le cyber-activisme, que nous venons de présenter brièvement et qui se traduit comme une sorte de « traduction technologique »¹³ des nouveaux mouvements contestataires, nous assistons aussi à l'émergence d'un nouvel activisme en ligne, qualifié de « hacktivisme ».

Apparu pour la première fois en 1997 sur le site Internet du groupe de hackers Cult of the Dead Cow, le hacktivisme a fait l'objet de nombreuses définitions et interprétations. Du cyber-activisme à la cybercriminalité, il s'agit là d'un terme lourd de sens utilisé parfois pour décrire des situations bien différentes les unes des autres. Issu de la contraction des termes « hacker » et « activisme », le hacktivisme souffre de l'imaginaire souvent négatif associé au hacker, qualificatif régulièrement utilisé pour désigner indifféremment pirates et cybercriminels. Aussi, il convient de définir précisément le hacktivisme pour en poser les frontières et le distinguer d'autres activités.

Selon Paul A. TAYLOR, le hacktivisme est un mouvement à finalité politique, par le biais du hack et de la « reconstruction des systèmes sociotechniques comme les médias et les messages qu'ils transmettent »¹⁴. Alexandra SAMUEL, de son côté, a défini **le hacktivisme comme « l'utilisation non-violente d'outils digitaux illégaux ou transgressifs à des fins politiques »**¹⁵. Nous retiendrons ici cette définition, qui présente de nombreux avantages. D'une part, en spécifiant que le hacktivisme est non-violent, elle permet de le distinguer des actes de cyber-terrorisme, qui visent à affecter durablement les êtres humains et les infrastructures techniques¹⁶.

¹²Pour davantage de précisions sur les diverses formes de médiactivisme, nous invitons le lecteur à se référer à l'ouvrage de Dominique CARDON et Fabien GRANJON, *Médiactivistes*, Paris : Presses de Sciences Po, 2010

¹³Fabien GRANJON, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », p.11-32, in : *Le Mouvement social*, n°200, 2002/3, p.12

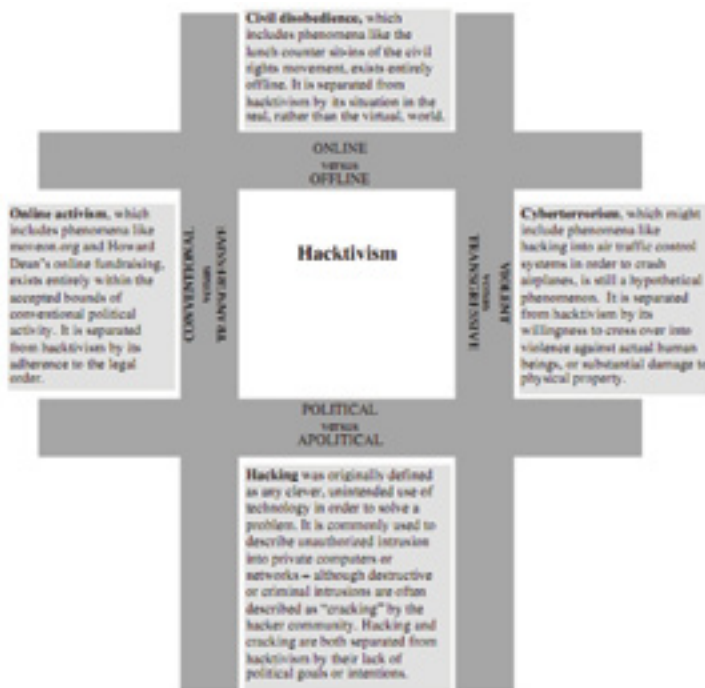
¹⁴Paul A. TAYLOR, « Hacktivism, Resistance is Fertile ? », p.487-500, in *The Blackwelle Companion to Criminology*, Colin Sumner, p.490

¹⁵Alexandra SAMUEL, *Hacktivism and the Future of Political Participation*, Thèse de l'Université de Harvard, Cambridge Massachusetts, Septembre 2004, p.2 : "hacktivism is the non violent use of illegal or legally ambiguous digital tools in pursuit of political ends"

¹⁶Comme le précise Alexandra SAMUEL, le cyber-terrorisme reste néanmoins un phénomène encore hypothétique.

D'autre part, en précisant que les actions engagées sont illégales ou « légalement ambiguës », cette définition trace la frontière entre hacktivism et cyber-activisme qui, dans l'ensemble, n'emprunte pas de formes transgressives pour s'exprimer. De la même manière, le hacktivism, en tant qu'utilisation d'outils digitaux, se distingue des formes d'activisme dites traditionnelles, qui peuvent mener à des actes de désobéissance civile mais se matérialisent dans le offline. Enfin, la finalité politique clairement énoncée dans cette définition permet de différencier le hacktivism du hacking « pur », classiquement présenté comme le fait de « parvenir à un résultat par des manipulations technologiques originales »¹⁷ et sans motivation politique.

Les frontières du hacktivism¹⁸



¹⁷Helen NISSENBAUM, « Hackers and the contested ontology of cyberspace », *New Media and Society*, 2004, p.197, IN Eric DAGIRAL, *Pirates, hackers, hacktivistes : déplacements et dilution de la frontière électronique*, p.480-495, in : *Critiques*, n°733-734, 2008, p.483

¹⁸Alexandra SAMUEL, *op.cit.* p.4

Selon cette définition, le hacktivism consisterait donc en l'utilisation des techniques de hack à des fins politiques, de la rencontre des formes transgressives de la désobéissance civile avec les nouvelles technologies et les techniques des hackers informatiques.

Néanmoins, véritable produit d'Internet, objet en perpétuel mouvement, les contours du hacktivism se redessinent sans cesse. Alors qu'à l'origine cette forme d'expression politique se matérialise en ligne, de plus en plus de mouvements in real life prennent naissance ou sont soutenus par des actions virtuelles. De la même manière, les modes opératoires un temps propres aux hackers pourraient aujourd'hui constituer de nouveaux répertoires d'actions pour certains militants ou organisations traditionnels. À l'inverse, certaines actions hacktivistes et leurs outils soulèvent peu à peu des critiques, tant auprès de l'opinion publique qu'au sein même de la communauté des hackers politiques. Les frontières entre monde réel et monde virtuel sont ainsi de plus en plus ténues et le hacktivism est par ailleurs loin de constituer un mouvement homogène. Dès lors, les contours du mouvement, ses conséquences ou encore son avenir soulèvent de nombreuses questions.

Dans quelle mesure le hacktivism constitue une nouvelle forme d'expression politique ? Quels en sont les impacts réels ? Quel avenir pour le hacktivism ? Les modes opératoires du hacktivism sont-ils appelés à être repris par d'autres acteurs ?

Si le hacktivism apparaît bel et bien comme une nouvelle forme d'expression politique qui, bien que virtuelle, a de réels impacts, ce mouvement est également porteur de ses propres limites. Aussi, son avenir s'avère incertain, sauf à se renouveler encore en établissant par exemple des ponts avec le monde associatif.

Cette note, non-exhaustive, se propose ainsi d'étudier le phénomène du hacktivism principalement au travers du prisme de trois collectifs : les Anonymous, les Yes Men et Telecomix.

Le hacktivism, une nouvelle forme d'expression politique

Mal connu à ses débuts, le hacktivism ne cesse désormais de faire parler de lui. Les opérations, de plus en plus nombreuses et de plus en plus éclatantes, sont largement reprises dans les médias. Les conséquences de cette nouvelle forme d'expression politiques sont bel et bien réelles mais il serait trompeur de penser que l'impact du hacktivism sur la réalité est à sens unique : aujourd'hui, les pratiques militantes « traditionnelles » offrent elles aussi aux hacktivistes de nouvelles façons de s'exprimer. Néanmoins, si les frontières entre le monde réel et le monde virtuel se font plus floues, les positions idéologiques parfois instables des hackers politiques tendent à réduire leur efficacité.

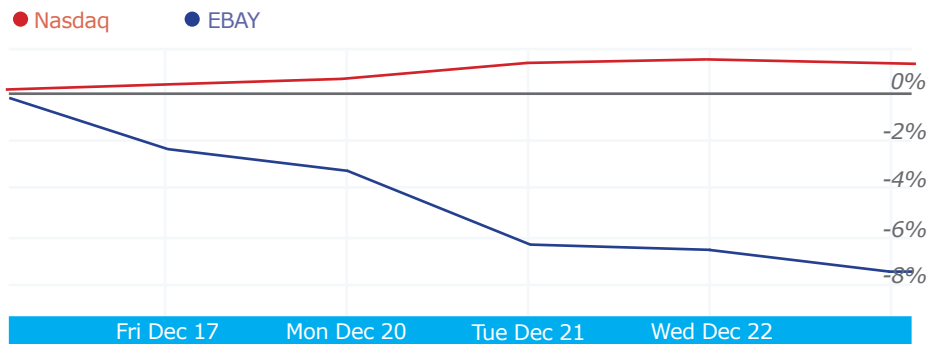
La perméabilité croissante du offline et du online

Le présupposé du hacktivism, en tant qu'expression politique, réside dans l'efficacité des actions virtuelles sur le monde réel. Et force est de constater que ces pratiques en œuvre dans le cyberspace ont bien un impact sur la réalité.

Des actions virtuelles efficaces dans le réel

À ce titre, les attaques en déni de service de décembre 2010 contre le site Internet Paypal.com, menées par les Anonymous en signe de protestation contre le gel des comptes de Wikileaks, sont révélatrices. Il est intéressant, en effet, de constater que le titre d'eBay, propriétaire de la plateforme de paiement, a fortement baissé lors de ces attaques : le cours de l'action a ainsi parfois clôturé à plus de -7%, entraînant la perte de plusieurs millions de dollars.

Le cours de l'action eBay en brutale chute



De la même manière, en 2011, les Anonymous se sont attaqués à HBGary Federal, géant de la sécurité américaine. Le président de la compagnie avait en effet menacé de divulguer l'identité de plusieurs membres des Anonymous. En représailles, ceux-ci ont, par le biais d'une injection SQL, récupéré une série de mots de passe critiques et substitué des dizaines de milliers de documents. Ces vols de données et la publication des emails du PD-G de la société ont gravement touché la réputation de l'entreprise et entraîné la démission de son dirigeant.

Mais les Anonymous ne sont pas les seuls hacktivistes à avoir obtenu des résultats tangibles grâce à leurs opérations. Le collectif Telecomix, connu pour son implication dans les Printemps arabes, est lui aussi parvenu à influencer durablement le réel au moyen d'outils digitaux. La mise en place de sites miroir, le détournement des lignes de téléphonie fixes pour connecter les citoyens égyptiens ou syriens à Internet et la diffusion d'outils de chiffrement a permis de contourner les censures gouvernementales et de défendre ainsi la liberté d'expression si chère aux yeux des Telecomix. Au-delà de la promotion de la liberté d'expression, ces actions ont véritablement contribué aux diverses mobilisations arabes et, dans une moindre mesure, à rééquilibrer les forces en présence¹⁹.

Outre l'usage transgressif ou illégal des outils digitaux, l'un des moteurs du hacktivismisme réside également dans la médiatisation des opérations : si nombre de personnes associent hacktivismisme et attaques DDOS, c'est bien parce que ces actions sont très largement reprises dans la sphère publique au détriment d'autres types d'opérations. Les divers collectifs hacktivistes ont parfaitement compris les rouages de la communication et plus les opérations recevront un écho dans les médias, plus ces opérations auront un impact important et serviront la cause promue par les hackers politiques.

Le hacktivismisme, et son impact sur l'activité économique ou sur la réputation d'une entreprise ou d'une institution, engendrent une médiatisation de la cause défendue. **Les hacktivistes visent ainsi à mobiliser l'opinion et à obtenir le soutien des citoyens** : si tel est le cas, parce que l'objectif aura alors été perçu comme humaniste, la pression sur les firmes ou sur les institutions est accentuée, ce qui peut amener au changement attendu. Tel est le cas, notamment, des opérations lancées au Moyen-Orient par Telecomix, et dans une moindre mesure par les Anonymous, qui sont perçues très favorablement en Occident. Aussi, outre l'usage transgressif ou illégal des outils digitaux, les hacktivistes jouent bel et bien sur le fonctionnement des canaux de communication et en tirent profit, que ce soit pour donner plus d'ampleur à leur combat ou pour légitimer leurs actions. Cette question des médias et de l'opinion publique est telle que, nous le verrons, certaines opérations ont été abandonnées suite aux vives réactions qu'elles ont provoquées tant au sein de la communauté des hackers politiques que parmi les citoyens.

Utiliser le virtuel pour influencer le réel est l'un des fondements du hacktivismisme. Néanmoins, en tant que phénomène social, cette nouvelle forme d'expression est mouvante et se renouvelle sans cesse. Aussi observe-t-on désormais un infléchissement du hacktivismisme : le mouvement du virtuel vers le réel n'est plus à sens unique, la réalité produit elle-même ses propres pratiques hacktivistes.

¹⁹Céline PIGOT et Alexandre DURAND, *Nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie*, CEIS, Novembre 2012, <http://www.ceis-strat.com/fr/actu/note-strategique-nouvelles-guerres-de-l-information-le-cas-de-la-syrie-celine-pigot-et>

Du réel vers le virtuel : de nouvelles pratiques hacktivistes

Ainsi en est-il du mouvement Occupy Wall Street aux États-Unis et de celui des Indignés en Europe. Ces contestations ne trouvent pas leur origine dans le cyberspace et, pourtant, les Anonymous se sont rapidement joints à la cause en diffusant de multiples vidéos de soutien et d'appel à manifester²⁰. En signe de ce rapprochement entre les activistes d'Occupy ou des Indignés et les hacktivistes, les masques de Guy FAWKES (l'emblème des Anonymous) ont fleuri dans toutes les manifestations. De la même manière, dans leurs vidéos, les Anonymous reprennent désormais à leur compte la terminologie employée par le mouvement Occupy, telle que « nous sommes les 99% ».

Cette jonction entre mouvement virtuel et réalité n'est évidemment pas sans rappeler les origines des Anonymous, dont l'action constitutive visait l'Église de Scientologie, au travers du projet Chanology. Pour protester contre la censure d'une vidéo diffusée sur YouTube des milliers de membres du collectif se sont retrouvés pour manifester²¹. Alors que la contestation s'est, par la suite, rapidement concentrée au sein du cyberspace, il semble aujourd'hui que les hacktivistes des Anonymous soient à nouveau prêts à descendre dans la rue. Autrefois concentrés sur la défense de la liberté d'expression et de la neutralité d'Internet, les Anonymous défendent aujourd'hui des causes anticapitalistes ce qui, nous le verrons, participe à brouiller encore davantage leurs messages.

De mouvements nés dans le monde réel, Occupy Wall Street ou encore les Indignés sont ainsi devenus de véritables causes à défendre pour certains hacktivistes. Le parallèle avec les Printemps arabes et les opérations menées par Telecomix et les Anonymous est tentant. Pourtant, il n'apparaît guère judicieux dans la mesure où les soulèvements au Moyen-Orient se sont immédiatement emparés d'Internet, qui est ainsi devenu l'un des enjeux majeurs de ces conflits. En plus des affrontements sur le terrain, les dissidents et les gouvernements se sont livrés à de véritables face-à-face dans le contrôle du réseau. En soutenant les activistes et les cyberactivistes, les membres de Telecomix et des Anonymous ont pris part à des conflits qui se déroulaient déjà en partie sur le Web²².

À l'inverse, ni le mouvement Occupy ni celui des Indignés ne sont issus du cyberspace. Ces rassemblements sont nés dans le monde réel et, sans nier le rôle des réseaux sociaux dans leur organisation, Internet figure d'abord comme un outil plutôt que comme une fin en soi. Le soutien des Anonymous n'est ainsi intervenu qu'au second plan, comme la preuve d'un nouvel élargissement de ces mouvements. Au contraire, dans le cadre des Printemps arabes, Internet constitue à la fois un moyen d'expression et l'un des enjeux des soulèvements qui ont secoué le Moyen-Orient. Aux côtés des dissidents, dont le rôle a bien évidemment été primordial et l'est encore, les hacktivistes ont pris part aux conflits comme acteurs à part entière.

Enfin, une différence majeure est à souligner entre les actions collectives étudiées ci-dessus. Si les soulèvements arabes et les mouvements qui sont apparus en Occident empruntent des formes communes, les revendications des premiers divergent radicalement de celles des seconds²³. Tandis que les peuples arabes marchaient pour la démocratie, les Indignés et autres partisans du mouvement Occupy défilaient contre le capitalisme et l'idéologie néolibérale.

²⁰Sources : <http://www.adbusters.org/blogs/adbusters-blog/anonymous-joins-occupywallstreet.html> ; <http://www.rezoanonymous.eu/anonymous-occupy.html>

²¹Source : <http://owni.fr/2011/12/12/anonymous-lulz-laction-collective-wikileaks-hackers/>

²²Céline PIGOT et Alexandre DURAND, *Nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie*, CEIS, Novembre 2012 <http://www.ceis-strat.com/fr/actu/note-strategique-nouvelles-guerres-de-l-information-le-cas-de-la-syrie-celine-pigot-et>

²³Source : <http://www.slate.fr/story/48393/mouvement-occupy-partout-revendication-printemps-arabe>

Les frontières entre le monde réel et le cyberspace sont ainsi de plus en plus ténues. Alors que le hacktivismisme vise d'abord à influencer la réalité, celle-ci façonne à son tour de nouvelles pratiques parmi les hackers politiques, à l'instar du soutien des Anonymous au mouvement Occupy ou encore de la participation de certains agents Telecomix à la mobilisation contre le projet de « l'Ayraulport »²⁴, à Notre-Dame-des-Landes. Plus encore, **réalité et cyberspace s'influencent mutuellement jusqu'à faire émerger des formes inédites de participation politique : le Parti Pirate, en alliant représentation conventionnelle et idéologie issue principalement de la culture hacker, en est le parfait exemple.**

Nouveau parti politique français fondé le 21 juin 2006 et adhérent au Parti Pirate International²⁵, le Parti Pirate entend mener dans les urnes le combat de nombreux hacktivistes. Modèle hybride, ce parti propose d'allier une approche conventionnelle de la politique avec la philosophie hacker et son organisation. Ainsi, fin novembre, l'organisation a purement et simplement supprimé la fonction de président de parti²⁶. Cette décision fait bien entendu écho à la culture hacker, au sein de laquelle toute forme d'autorité et de pouvoir centralisés fait l'objet de défiance²⁷.

En outre, le programme défendu par l'organisation porte principalement sur les libertés numériques et les nouvelles technologies. Ces nouveaux partisans défendent les fondements mêmes de « l'éthique hacker », notamment codifiée par Steven LÉVY²⁸ ou encore Pekka Himanen²⁹. Selon cette philosophie, l'information doit être libre et l'accès aux ordinateurs doit être sans limite. En défendant un libre accès à la culture, la légalisation du partage ou encore l'ouverture des données publiques³⁰, le Parti Pirate s'inscrit dans la droite ligne de la culture hacker. À l'instar des règles mises en place par Steven LÉVY, l'organisation politique s'est également dotée d'un code de conduite au nom duquel ses partisans défendent la liberté d'expression, la liberté d'opinion ou encore la vie privée, la connaissance et la créativité³¹.

Aujourd'hui, les pratiques façonnées par le cyberspace tendent ainsi à investir toujours plus le monde réel. Si le Parti pirate peine encore à s'implanter en France³², son homologue allemand a obtenu près de 9% des suffrages lors d'un scrutin régional à Berlin en 2011. De la même manière, en 2009, le Parti Pirate suédois a obtenu un siège au Parlement européen³³.

La force du hacktivismisme réside dans la diffusion de ses valeurs et dans son attractivité grandissante. Pourtant, cet élargissement du noyau hacktiviste constitue aussi la faiblesse du mouvement. Face à un nombre grandissant d'individus se réclamant de l'hacktivismisme, les positions idéologiques au cœur de cette nouvelle forme d'expression politique se diversifient et se révèlent parfois instables.

²⁴Source : <http://www.lemouv.fr/article-telecomix-contre-l-ayraulport>

²⁵Organisation rassemblant les Partis Pirates du monde entier, dont le premier fut créé en Suède le 1er janvier 2006.

²⁶Source : <http://www.01net.com/editorial/581125/le-parti-pirate-supprime-son-president/>

²⁷Céline PIGOT, *Le hacktivismisme ou le renouveau de l'Internet militant*, Mémoire Master 2, CELSA, Novembre 2011

²⁸Steven LEVY, *Hackers : Heroes of the Computer Revolution*, New York, Delta, 1984

²⁹Pekka HIMANEN, *L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère d'information*, Exils, 2001

³⁰Source : <https://www.partipirate.org/spip.php?rubrique14>

³¹Source : <https://www.partipirate.org/spip.php?article73>

³²Source : http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/06/11/pas-de-percee-aux-legislatives-pour-le-parti-pirate_1716154_823448.html

³³Source : <http://www.lefigaro.fr/elections-europeennes-2009/2009/06/08/01024-20090608ART-FIG00494-il-y-aura-un-pirate-parmi-les-eurodeputes-.php>

Des positions idéologiques instables

La perméabilité grandissante entre les mondes réel et virtuel, entre le hacktivismisme et l'activisme, témoigne de la démocratisation du hacking politique. Autrefois associé à la figure négative du pirate informatique, le hacker tend aujourd'hui à incarner le « héros » des temps modernes, une sorte de nouveau Robin des Bois qui s'oppose aux plus puissants. À ce titre, l'analyse d'un corpus de la presse française et internationale effectuée entre mars et septembre 2011 démontre un infléchissement positif dans le traitement médiatique des actions hacktivistes. Autrefois uniquement associées à la cybercriminalité, ces actions reçoivent encore aujourd'hui un accueil de plus en plus favorable dans la presse et l'opinion publique³⁴. Néanmoins, nous le verrons, le collectif Anonymous reste en marge de cette tendance.

La démocratisation intense du hacktivismisme

De cet engouement pour le hacktivismisme résulte un **élargissement croissant du profil des personnes souhaitant s'engager auprès des hackers politiques. Cette démocratisation est d'ailleurs largement facilitée par la structure d'Internet et le fonctionnement même des mouvements hacktivistes.**

Comme nous l'avons souligné en introduction, les individus désertent de plus en plus l'arène publique : les modes d'engagement traditionnels, tels que les partis politiques ou les associations, sont perçus comme trop rigides et verticaux. Les citoyens craignent que leur parole soit confisquée et déformée, ils se tournent ainsi vers Internet dont l'architecture même facilite une prise de parole et un engagement immédiats. Les processus d'adhésion propres au militantisme traditionnel n'ont plus lieu d'être sur Internet, les collectifs hacktivistes invitent ainsi tout individu à les rejoindre, sans procédure particulière : la notion stricte de membre n'existe pas et tout un chacun peut s'engager aux côtés des hackers politiques³⁵. **L'organisation réticulaire d'Internet et son fonctionnement à l'horizontal permettent ainsi à qui veut, de participer immédiatement à des actions hacktivistes** : nul besoin de passer par une autorité supérieure, les décisions se prennent en commun sur divers canaux IRC (Internet Relay Chat) et les individus sont libres de s'engager ou non.

D'autre part, **le principe de la « do-ocracy »³⁶, cher aux hacktivistes, est un véritable vecteur de la démocratisation du hacktivismisme.** Alors que les individus, dans le offline, rejettent de plus en plus toute forme de représentation et de délégation, ils trouvent dans le hacktivismisme une nouvelle manière de s'organiser et de s'engager qui correspond davantage à leurs attentes. La culture hacker, dans laquelle s'inscrivent les hacktivistes, rejette toute hiérarchie basée sur l'appartenance sociale, la profession, l'âge ou encore le sexe. Seuls comptent les actes, le « faire », et comme tel, tout un chacun peut s'engager selon ses compétences et ses appétences. La spécificité de chaque individu est mise en valeur et, loin d'être uniquement constitués de programmeurs, les divers collectifs hacktivistes rassemblent tant des spécialistes de l'informatique que des professeurs, des étudiants et même des politiciens³⁷.

³⁴Céline PIGOT, *Le hacktivismisme ou le renouveau de l'Internet militant*, Mémoire Master 2, CELSA, Novembre 2011.

³⁵Les Anonymous, Telecomix ou encore les Yes Men illustrent parfaitement cet état de fait. Sur leurs sites Internet respectifs, ces mouvements rejettent l'idée de groupe fermé et ne cessent d'inviter chacun à s'investir auprès d'eux.

³⁶Contraction du verbe « to do », faire, et de « démocratie ».

³⁷Selon les affirmations de l'un des membres de Telecomix, in Quentin NOIRFAUSSE, « Telecomix : hacker pour la liberté », Owni, 25 juillet 2011, <http://owni.fr/2011/07/25/telecomix-%C2%AB-hacker-pour-la-liberte-%C2%BB/>

Plus encore, la mise en place de tutoriaux afin, par exemple, de former au chiffrement et la large diffusion d'outils ayant une interface « click'n'go »³⁸ élargissent toujours davantage la base des collectifs. Chacun peut ainsi apporter sa pierre à l'édifice, voire s'autoproclamer hacktiviste.

Néanmoins, cette démocratisation à l'œuvre constitue aussi l'une des faiblesses du hacktivisme. Si elle est l'une des pierres angulaires de la puissance de frappe des divers collectifs, elle contribue aussi à brouiller leurs messages.

En effet, cette souplesse d'organisation conduit à rassembler des individus de tout horizon et, partant, de diverses opinions et sensibilités. Aussi, quant à l'origine du mouvement hacktiviste figure la défense d'un Internet libre et neutre, les causes défendues ne cessent aujourd'hui de se diversifier.

De la diversification des causes au dévoiement du hacktivisme

Avec plusieurs milliers de personnes se revendiquant des Anonymous, le collectif est finalement la première victime de cette démocratisation. Nous l'avons vu, les Anonymous ont soutenu les mouvements Occupy Wall Street et les Indignés dans leurs critiques du néo-libéralisme, rejoignant ainsi en partie celles depuis longtemps portées par les Yes Men³⁹. Plus récemment encore, les Anonymous se sont aussi invités dans le conflit israélo-palestinien. Pour protester contre le déclenchement d'une offensive israélienne sur la bande de Gaza, le collectif a lancé l'opération #OpIsrael et près de 40 millions d'attaques ont touché les sites officiels israéliens⁴⁰. Les Anonymous ne se sont pas soulevés ici uniquement contre la coupure d'accès à Internet subie par les habitants de Gaza mais, plus généralement, contre « toute opération militaire »⁴¹ menée par l'État hébreu et contre « les mauvais traitements infligés aux Palestiniens »⁴². Il ne s'agit plus uniquement d'agir contre la mainmise des gouvernements sur Internet mais de s'impliquer dans des conflits qui dépassent largement les frontières du cyberspace. **Face à un tel élargissement du « cœur de métier » des Anonymous, le collectif est de plus en plus critiqué et sa crédibilité, largement entamée : il est désormais difficile de connaître clairement ses revendications et l'incohérence de ses opérations est largement dénoncée.**

³⁸Par exemple, la diffusion par les Anonymous des logiciels LOIC et HOIC, d'utilisation très simple, qui permettent à tous ceux qui le souhaitent de participer à une attaque par déni de service distribué (DDoS).

³⁹Les Yes Men, dont les activistes Jacques Servin et Igor Vamos, alias Andy Bichlbaum et Mike Bonanno, sont les figures les plus connues, visent à dénoncer les dérives du néolibéralisme et la désinformation à l'œuvre dans la société moderne.

⁴⁰Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/les-anonymous-intensifient-leurs-attaques-contre-israel-39784634.htm>

⁴¹Pierre ALONSO, « Israël ne craint pas Anonymous », Owni, 22 novembre 2012, <http://owni.fr/2012/11/22/israel-ne-craint-pas-anonymous/>

⁴²Ibid

Plus encore, **une part du hacktivisme se dévoie dans des actions éloignées de toute revendication politique**. Le célèbre collectif LulzSec en est la parfaite illustration. Constitué d'anciens Anonymous, ce mouvement, aujourd'hui dissout, affirme hacker « pour le fun » et sans aucune motivation politique : sur son fil Twitter, le collectif se décrit ainsi comme le « leader mondial du divertissement à vos dépens »⁴³. Leur principal fait d'armes, le piratage du Playstation Network⁴⁴, a fait l'objet de très nombreuses critiques puisque cette attaque n'était justement liée à aucune revendication claire et parce que la divulgation de données personnelles affectait avant tout les utilisateurs de Sony plutôt que l'entreprise elle-même. Face à la levée de boucliers engendrée par cette action, les Anonymous, un moment soupçonnés d'en être à l'origine, ont été obligés de clairement se désolidariser de l'attaque qui, « dérangeait les utilisateurs »⁴⁵.

De telles actions menées pour le « Lulz » (humour, dérision, amusement) sont donc loin de constituer des opérations hacktivistes. Plus encore, certains hackers politiques ont, en parallèle de leurs occupations hacktivistes, de véritables activités cybercriminelles, à l'instar de Sabu qui fut un temps membre des Anonymous⁴⁶. Celui-ci a par exemple admis avoir piraté les systèmes d'une entreprise de pièces détachées automobiles afin de se faire livrer quatre moteurs d'une valeur totale de 3 450 dollars ou encore, de s'être procuré des informations bancaires pour payer plus de 1 000 dollars de frais personnels⁴⁷.

Enfin, la mouvance des hackers « patriotes » soulève certaines questions. S'il s'agit bien d'un hacking à des fins politiques, comme le hacktivisme, il n'en demeure pas moins que ces « cyber-patriotes » agissent pour le compte d'un État et attaquent quiconque (entreprises, individus ou États) menacerait les intérêts de leur pays. En 2011, alors que l'Assemblée nationale avait adopté une proposition de loi visant à condamner la négation des génocides, dont le génocide arménien, des centaines de sites Internet français ont ainsi été attaqués par des hacktivistes turcs, dont celui de Valérie BOYER, députée à l'origine du texte⁴⁸. De la même manière, en Syrie, la Syrian Electronic Army défend la cause de Bachar El-ASSAD en menant une véritable propagande pro-gouvernementale sur la Toile. Le président syrien a par ailleurs lui-même reconnu qu'il s'agissait là d'une « armée réelle dans une réalité virtuelle »⁴⁹.

⁴³ « The world's leaders in high quality entertainment at your expense », <https://twitter.com/search?q=%40lulzsec&src=typd>

⁴⁴ Source : <http://www.eurogamer.net/articles/2011-05-31-lulzsec-were-hacking-sony-right-now>

⁴⁵ Source : Blog AnonopsFr, Foire aux questions : <http://anonopsfr.blogspot.com/p/faq.html>

⁴⁶ Avant de prendre la tête de l'équipe LulzSec puis de se faire arrêter le 7 mars 2012 par les autorités américaines.

⁴⁷ Source : <http://nakedsecurity.sophos.com/2012/03/07/sabus-sordid-story-detailed-in-fbi-indictment/>

⁴⁸ Source : http://www.francetvinfo.fr/un-hacker-turc-affirme-avoir-pirate-le-site-du-senat_43163.html

⁴⁹ Céline PIGOT et Alexandre DURAND, Les nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie, CEIS, Novembre 2012, <http://www.ceis-strat.com/fr/actu/note-strategique-nouvelles-guerres-de-l-information-le-cas-de-la-syrie-celine-pigot-et>

Dès lors, cette affiliation des hackers patriotes à la puissance étatique interdit tout rapprochement avec le hacktivismisme : par essence contestataire, le mouvement hacktivistique est profondément libertaire. Parce qu'elle puise ses racines dans la culture hacker, cette nouvelle forme d'expression politique se méfie de toute forme d'autorité et prône la liberté individuelle et la coopération. Le hacktivismisme combat tout contrôle gouvernemental d'Internet : de fait, toute dépendance ou allégeance envers un État est inenvisageable et les hackers patriotes, si la confusion est aisée, ne figurent en rien des hacktivistiques.

Aussi, l'élargissement des causes défendues par les hacktivistiques, le hacking patriotique, les actions cybercriminelles ou encore celles menées pour le « Lulz » participent à brouiller le message des hacktivistiques. Leurs opérations apparaissent de moins en moins lisibles pour l'opinion publique, alors que leur impact repose en partie sur la mobilisation de ladite opinion. En effet, les modes opératoires des hacktivistiques, qui oscillent sans cesse entre illégalité et transgression⁵⁰, ne sont efficaces qu'en ce qu'ils emportent l'adhésion de l'opinion publique dans les causes ainsi défendues. Si les individus venaient à condamner fermement les actions hacktivistiques, celles-ci auraient sans doute un impact moindre sur la réputation d'une entreprise ou d'une institution et les victimes hésiteraient sans doute moins à saisir la justice, quand cette possibilité leur est ouverte⁵¹. Aussi, le brouillage des messages portés par les hacktivistiques ainsi que le flou entourant leurs modes opératoires conduisent à s'interroger sur l'avenir du mouvement.

⁵⁰Thèse notamment défendue par Alexandra SAMUEL, *Hacktivism...*, op.cit.

⁵¹Les conséquences financières, elles, resteraient évidemment dommageables.

Quel avenir pour le hacktivisme ?

L'illégalité et la transgression, inhérente au hacktivisme, conduisent les États à établir un arsenal législatif pour se protéger d'éventuelles attaques. Néanmoins, le caractère transfrontalier du hacktivisme rend difficilement efficaces les règles et les sanctions ainsi édictées. En outre, certaines pratiques illégales sont l'objet de vives critiques au sein des hacktivistes eux-mêmes et de l'opinion publique. Aussi, la question d'un renouvellement du hacktivisme se pose, notamment au travers de la mise en place de certains ponts avec le secteur associatif.

Des modes opératoires illégaux, sources de dissensions

Avec des positions idéologiques véritablement instables, notamment au sein des Anonymous dont se réclament toujours plus d'individus, le hacktivisme se présente comme un mouvement protéiforme et pluriel. Aussi, ses contours sont difficilement saisissables et ses modes opératoires, variés. En ce qu'il a recours à des « outils digitaux illégaux ou transgressifs »⁵² pour porter ses messages, le hacktivisme apparaît bel et bien comme une forme de désobéissance civile⁵³ transposée au monde virtuel. Afin de prévenir les attaques et minimiser leur impact, les gouvernements tendent à réguler davantage le cyberspace et à définir des infractions similaires à celles érigées dans le monde réel.

Des pratiques hacktivistes multiples

À ce titre, les arrestations de hacktivistes se font de plus en plus nombreuses, en France ou aux États-Unis, mais il convient de souligner qu'elles interviennent presque uniquement parmi ceux qui se réclament des Anonymous⁵⁴. En effet, les modes opératoires privilégiés par le collectif (les attaques DDoS, la défiguration ou la redirection de sites Internet, le vol d'informations ou encore le sabotage virtuel par le biais de vers ou de chevaux de Troie) se placent clairement dans le champ de l'illégalité. Les gouvernements disposent ainsi d'outils juridiques pour répondre aux opérations des Anonymous. À titre d'exemple, en France, la défiguration de sites Internet est pénalement sanctionnée en ce qu'elle induit une intrusion frauduleuse dans « un système de traitement automatisé de données » ainsi que « la suppression ou la modification de données contenues dans le système »⁵⁵. Si l'auteur de l'infraction est français et si les faits sont également punis par la législation du pays où ils ont été commis⁵⁶, si la victime est française⁵⁷ ou encore si les faits se déroulent entièrement ou partiellement sur le territoire français⁵⁸, la loi pénale française est applicable.

⁵²Alexandra SAMUEL, *Hacktivism...*, op.cit.

⁵³John RAWLS a par exemple défini la désobéissance civile comme le fait pour un individu de commettre « un acte public, non-violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener à un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement. En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté » in *Théorie de la justice*, 1971, p.405

⁵⁴Sources : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2012/01/27/trois-membres-presumes-d-anonymous-en-garde-a-vue_1635391_651865.html ; <http://owni.fr/2012/03/07/hackers-decapites-lulzsec-anonymous-fbi-sabu/>

⁵⁵Article 323-1 du Code pénal

⁵⁶Article 113-6 du Code pénal

⁵⁷Article 113-7 du Code pénal

⁵⁸Articles 113-2 à 113-5 du Code pénal

On le voit, les conditions d'applicabilité de la loi pénale française sont larges⁵⁹ et ne facilitent pas l'appréhension effective des hacktivistes crackers⁶⁰. Par essence trans-frontalier, Internet est un espace dans lequel la poursuite des auteurs d'infractions est difficile à organiser. La coexistence de multiples ordres juridiques appellent ainsi à un renforcement de la coopération internationale.

Mais si les Anonymous constituent bel et bien des hacktivistes crackers et se placent ainsi dans l'illégalité, la question est plus délicate concernant des collectifs comme les Yes Men ou Telecomix.

Les premiers, hacktivistes performeurs pour reprendre les catégories établies par Alexandra SAMUEL dans sa thèse, pratiquent l'usurpation d'identité⁶¹ et mettent en ligne des sites Internet parodiques d'entreprises pour exagérer la réalité et dénoncer des pratiques qu'ils jugent répréhensibles. En agissant comme un « miroir déformant », ils visent à capter l'attention des médias mainstream et recherchent ainsi la performance médiatique, véritable ressort de leur activisme. En effet, ce type d'action ne repose pas tant sur la réalisation du hoax lui-même que sur la capacité à lui donner un retentissement suffisant pour ridiculiser l'adversaire et le dénoncer. L'affaire du faux site Internet www.dowethics.org est aujourd'hui célèbre et a fait le tour du monde. Avec ce site parodique, les Yes Men sont parvenus à se faire passer pour l'entreprise Dow Chemicals et à annoncer le déblocage de 12 milliards de dollars pour dédommager les victimes de l'explosion de l'usine chimique de Bhopal en Inde. Les Yes Men ont ensuite publié un faux démenti à cette information qu'ils avaient eux-mêmes propagé, encore plus cinglant que le véritable communiqué de presse émis par l'entreprise : on peut y lire que « Dow est profondément chagrinée par la catastrophe » mais qu'elle « ne peut et ne veut rien faire » car elle « n'a de responsabilité que devant ses actionnaires »⁶². Malgré la chute massive du cours de son action, Dow Chemicals n'a intenté aucune action en justice contre les Yes Men. Et c'est bien là que l'opinion publique, évoquée précédemment, joue un rôle primordial dans les actions hacktivistes. Face à des actions qui ne sont pas expressément punies par la loi, les entreprises victimes restent démunies et hésitent à intenter des actions en justice qui, finalement, remettraient sur le devant de la scène médiatique des affaires nuisibles à leur image.

Bien que l'affaire Dow Chemicals se soit déroulée aux États-Unis contre une société américaine, l'issue serait très certainement la même en France. Lors d'une interview⁶³, les Yes Men ont affirmé vouloir se pencher sur la question du forage en Guyane. Si tel était le cas, la loi pénale française serait alors applicable. Or, selon le Code de propriété intellectuelle, la parodie n'est pas illégale en soi et constitue une exception au droit d'auteur si elle n'entraîne pas de confusion avec l'œuvre originale et ne nuit pas ou ne dénigre pas son auteur⁶⁴. En outre, en 2003, la Cour d'appel de Paris a reconnu l'existence d'une exception de parodie en matière de droit des marques⁶⁵.

⁵⁹À l'exception des règles en matière de compétence personnelle « active », qui conditionne l'applicabilité de la loi pénale française à la plainte de la victime ou la dénonciation de l'autorité étrangère (article 113-8 du Code pénal).

⁶⁰Nous nous référons ici à la taxinomie établie par Alexandra SAMUEL dans sa thèse *Hackivism...*, op.cit. L'auteur y distingue les hacktivistes crackers, dont les modes opératoires sont illégaux, aux hacktivistes performeurs et codeurs, dont les actions sont « seulement » transgressives.

⁶¹Selon le vocabulaire utilisé sur leur site Internet : <http://theyesmen.org/>

⁶²Faux communiqué de presse de Dow Chemicals, préparé par les Yes Men, disponible sur ce lien : <http://dowethics.com/r/about/corp/bhopal.htm>

⁶³Source : <http://ragemag.fr/just-do-it-entretien-avec-les-yes-men/>

⁶⁴Article L.122-5 du Code de propriété intellectuelle

⁶⁵Cour d'appel de Paris, 30 avril 2003, *Monsieur Malnuit c/ Sociétés Compagnie Gervais Danone et Groupe Danone*

Aussi, dans quelle mesure les sites parodiques mis en ligne par les Yes Men pourraient être punis par la loi française ? À l'inverse, l'enregistrement d'un nom de domaine proche de celui de l'entité visée par le site parodique⁶⁶ est passible de sanctions judiciaires⁶⁷ : on mesure ici combien les actions des Yes Men oscillent entre transgression et illégalité, rendant difficile les actions en justice. Les Yes Men sont parfaitement conscients de cette ambiguïté et le mettent d'ailleurs en avant sur leur site Internet : « Nous ne savons pas si nos actions sont illégales », affirment-ils. Et si aucune action en justice n'a été menée à leur encontre jusqu'à présent, c'est certainement parce que les entreprises souhaitent éviter de remettre sur le devant de la scène des événements qui les ont embarrassées et pour lesquels elles disposent d'un arsenal juridique incertain.

Enfin, figurent aux côtés des performeurs et des crackeurs, les hacktivistes codeurs, à l'instar des Telecomix. Afin de servir leurs objectifs politiques, ceux-ci élaborent des logiciels et des programmes informatiques pour protéger l'anonymat des personnes, assurer la libre diffusion des informations ou encore reproduire celles qui ont été censurées, à l'aide de sites miroirs notamment. Le collectif, par exemple, a monté un projet intitulé Streisand.me pour multiplier partout sur Internet les informations qu'une entité tenterait de dissimuler. D'autre part, Telecomix s'est fait connaître lors des Printemps arabes, en intervenant en Egypte ou en Syrie pour contourner la censure gouvernementale. En février 2011, alors que le gouvernement égyptien avait coupé l'accès à Internet, le collectif avec l'aide de fournisseurs d'accès opérant à l'étranger, a récupéré d'anciens modems classiques bas-débit pour redonner aux Egyptiens un accès à Internet via les lignes de téléphonie fixe qui, elles, n'avaient pas été coupées. Notons que les réseaux radiophoniques et de fax ont également été utilisés. En outre, de nombreux outils de chiffrement pour préserver l'anonymat des personnes sur Internet et dissimuler les adresses IP, comme le logiciel Tor⁶⁸, ont été mis à disposition des Egyptiens pour contourner la surveillance gouvernementale d'Internet. De la même manière, en Syrie, Telecomix a redirigé automatiquement les connexions syriennes vers un site Web spécialement conçu pour mettre à la disposition des Syriens des outils de chiffrement. Un sous-réseau sécurisé caché dans Internet, un « dark net », a également été lancé pour contourner la surveillance du gouvernement syrien⁶⁹. Ici aussi, les actions de Telecomix oscillent donc entre transgression et illégalité : la redirection de sites Internet ou encore la diffusion d'outils de chiffrement peuvent constituer des infractions au regard de la législation d'un État. Aussi, la démarche globale de Telecomix pourrait apparaître comme une forme d'ingérence et c'est d'ailleurs ce que dénonce le gouvernement syrien, qui crie au complot international. Pour autant, les actions de Telecomix ont été largement plébiscitées par les médias et l'opinion publique. Perçues comme salutaires et légitimes, puisqu'elles permettaient de garantir la sécurité des dissidents, ces opérations menées pendant les Printemps arabes n'ont ainsi pas donné lieu à des poursuites judiciaires.

⁶⁶Les Yes Men ont par exemple repris le nom du GATT, institution qui a précédé la création de l'Organisation mondiale du commerce, pour lancer le faux site Internet de l'organisation : <http://www.gatt.org/>. La confusion entre l'accord du GATT et l'accord portant sur l'OMC est en effet fréquente, ce que savent parfaitement les Yes Men.

⁶⁷Le cybersquatting est passible de sanctions au titre de la contrefaçon numérique (article L.716-2 du Code de propriété intellectuelle) ; de la concurrence déloyale (article L.713-5 du Code de propriété intellectuelle) ; de l'usurpation d'identité numérique (article 226-4-1 du Code pénal) ou encore au titre de la responsabilité civile (sous réserve d'apporter la preuve de la faute, du préjudice et d'un lien de causalité).

⁶⁸Le logiciel Tor proposé par Telecomix aux Egyptiens est disponible gratuitement sur Internet. Il n'est cependant pas le seul réseau d'anonymisation sous licence libre : notons par exemple l'existence du réseau I2P.

⁶⁹Source : <http://ragemag.fr/je-suis-anarchiste-entretien-avec-okhin-hacker-membre-de-telecomix/>

Dès lors que les modes opératoires du hacktivismisme sont très variés, l'avenir du mouvement est susceptible de suivre de multiples directions. Comme nous l'avons souligné plusieurs fois, les Anonymous essuient de plus en plus de critiques au fur et à mesure qu'ils élargissent leur champ de revendications. Mais plus encore, **c'est aussi leur mode opératoire privilégié, les attaques DDoS, qui est au cœur de profondes dissensions au sein même de la communauté des hacktivistes.**

La condamnation grandissante de pratiques expressément illégales

Alors que certains Anonymous ont décidé d'attaquer le site Internet de l'Express, en réaction aux propos de son rédacteur en chef contre le collectif, ou encore de bloquer Facebook, de nombreuses voix se sont fait entendre pour protester contre de tels projets⁷⁰. En effet, selon de très nombreux hackers politiques, ces opérations allaient à l'encontre même de l'idéologie défendue par le hacktivismisme : d'une part, en saturant de requêtes la bande passante des sites Internet ciblés, les attaques par déni de service distribué rendent les serveurs indisponibles et conduisent au blocage temporaire de ces sites. De nombreux hackers, parmi lesquels d'autres Anonymous, ont pointé du doigt la contradiction de tels modes opératoires avec une idéologie basée sur la défense d'un Internet libre. D'autre part, en visant L'Express ou Facebook, ces membres des Anonymous ont décidé de s'en prendre à des médias alors que le collectif se targue, en parallèle, de lutter pour la liberté d'expression. Face à aux vives critiques engendrées par le blocage du site de l'Express, de nombreux Anonymous se sont désolidarisés de l'opération contre Facebook⁷¹, qui a finalement été abandonnée.

Il n'empêche que le recours aux attaques DDoS est fortement contesté parmi les hacktivistes et certains refusent de voir dans ces attaques toute idée de hacktivismisme. Ainsi, Oxblood RUFFIN, du collectif Cult of the Dead Cow (CdC) et à qui l'on attribue la parternité du mot « hacktivismisme »⁷², affirme : « La création est bonne ; la destruction est mal. Les hackers devraient promouvoir **la libre circulation des informations et dès lors il est mauvais de perturber, d'empêcher ou de retarder cette circulation** »⁷³. **Oxblood RUFFIN condamne ainsi les défigurations de sites Web, les attaques par déni de service qui, selon lui « ne sont pas de véritables actions hacktivistes »**. Le fait de s'infiltrer dans un système informatique pour le modifier ou le bloquer reste ainsi apparenté à du crack, quelles qu'en soient les motivations. Tout comme il est légalement sanctionné, une partie de la communauté hacktiviste le rejette. Telecomix, qui s'est exprimé plusieurs fois dans la presse, nuance ainsi les parallèles que les journalistes et les citoyens font entre leurs actions et celles des Anonymous. S'il existe bien des points communs entre les deux collectifs, notamment sur leur fonctionnement et leur combat pour la liberté d'expression, **Anonymous « soulève de gros drapeaux rouges » quand Telecomix « construit des outils qui peuvent être utiles »**⁷⁴. « Telecomix ne fait pas dans le DDoS, Telecomix ne pirate pas », écrit ainsi un autre hacker, non sans fierté⁷⁵.

⁷⁰Source : <http://www.rue89.com/2012/01/23/anonymous-attaque-lexpress-au-risque-de-se-traahir-228652> ; <http://www.numerama.com/magazine/21376-des-anonymes-attaquent-l-express-et-la-liberte-d-expression.html>

⁷¹Source : <http://www.zdnet.com/blog/facebook/anonymous-does-not-support-killing-facebook-on-november-5/2450> ; <http://www.itespresso.fr/piratage-anonymous-preferer-viser-les-banques-que-facebook-47844.html>

⁷²Oxblood Ruffin a notamment lancé son projet Hacktivismisme en 1999

⁷³« (...) creation is good ; destruction is bad. Hackers could promote the free flow of information and causing anything to disrupt, prevent or retard that flow is improper", Metac0m, The Hacktivist, http://www.sindominio.net/metabolik/alephandria/txt/hacktivism_interview_oxblood.htm

⁷⁴Interview de Peter FEIN, in Quentin NOIRFALISSE, « Telecomix, hacker pour la liberté », OWNI, 25 juillet 2011

⁷⁵BLUETOUFF, « Internet coupé en Syrie... enfin presque », Reflets.info, 28 janvier 2011

Dès lors, face à des revendications de moins en moins lisibles, à un manque croissant de cohérence dans ses actions et aux critiques formulées contre ses modes opératoires, l'avenir du collectif Anonymous est incertain. Sa façon de concevoir le hacktivismisme pourrait être en perte de vitesse, laissant la place à des pratiques moins contestées, comme celles des Telecomix et des Yes Men.

Récemment, certains Anonymous ont ainsi déposé une pétition sur un site communautaire de la Maison Blanche pour obtenir la légalisation des attaques DDoS, présentées comme de simples manifestations sur Internet⁷⁶. Défendant l'idée que le hacktivismisme est une forme d'expression politique comme une autre, une véritable désobéissance civile numérique, cette pétition démontre néanmoins que l'usage d'outils numériques illégaux constitue à la fois la force et la faiblesse du hacktivismisme. Si le recours à l'illégalité permet sans doute de médiatiser au maximum certaines causes défendues, ce nouveau « répertoire d'actions collectives »⁷⁷ reste fortement contesté et pourrait, à terme, desservir les messages portés par les hacktivistes.

En perpétuel mouvement, le hacktivismisme pourrait alors se renouveler et établir de nouveaux ponts avec le secteur associatif qui, nous le verrons, s'interroge encore sur l'emploi des méthodes hacktivistes et se méfie en partie de certaines pratiques.

Vers un hacktivismisme ressource ?

Internet a façonné de nouvelles formes d'expressions politiques, comme le cyber-activisme ou le hacktivismisme, répondant à une défiance généralisée des citoyens envers « la démocratie électorale-représentative »⁷⁸. Grâce à son architecture et à son organisation, Internet semble ainsi répondre aux attentes des citoyens en conciliant démocratie participative et démocratie délibérative.

Des ONG frileuses face au hacktivismisme

Internet apparaît désormais comme un véritable « cinquième pouvoir »⁷⁹ et le hacktivismisme, par « l'expression réalisée des pouvoirs de vigilance, de dénonciation et de notation » des citoyens, pourrait renforcer encore davantage l'avènement d'une « contre-démocratie »⁸⁰. C'est en effet le caractère transgressif ou illégal au cœur même du hacktivismisme, qui démultiplie les pouvoirs de surveillance du citoyen : les actions, dont les impacts économiques et médiatiques sont plus importants, forcent les entreprises ou les institutions visées à être plus attentives aux revendications et aux critiques des individus.

Aussi, face à des pratiques qui semblent répondre aux nouvelles exigences des citoyens, il convient de se demander si des organisations portant traditionnellement ces demandes, comme les ONG ou les associations, pourraient avoir recours à le hacktivismisme.

⁷⁶Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/attaque-ddos-un-moyen-de-protestation-le-gal-39786100.htm#xtor=EPR-100>

⁷⁷Notion élaborée par Charles TILLY, « Les origines du répertoire de l'action collective en France et en Grande-Bretagne », p.89-108, in : *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°4, octobre 1984

⁷⁸Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie*, p.298, Éditions du Seuil, 2006,

⁷⁹Thierry CROUZET, *Le cinquième pouvoir*, Paris : Bourin Editeur, 2007

⁸⁰Pierre ROSANVALLON, *Ibid.*

Le rapport à la légalité constitue néanmoins l'un des freins majeurs à l'établissement de ponts entre mouvements hacktivistes et secteur associatif, alors que les points communs entre les deux mouvances sont toutefois nombreux (combats similaires, aspect communautaire, détournement d'outils, etc.). Si la perméabilité entre le offline et le online est de plus en plus importante, il reste tout de même de nombreux obstacles à une coopération entre hacktivistes et activistes. Pourtant, de telles collaborations pourraient parfois être utiles afin de défendre au mieux les causes portées par les uns et les autres.

Aujourd'hui, les ONG sont des acteurs à part entière de la démocratie. Véritables interlocuteurs auprès des pouvoirs publics, elles ont gagné en crédibilité et parviennent, dans une certaine mesure, à faire entendre leur voix. Aussi, face à des modes d'actions illégaux, nombreuses sont celles qui déclarent, à l'instar d'Amnesty International en 2000⁸¹ : « Les activistes d'Amnesty n'auront jamais recours au hacktivism. Surtout, si cela implique des activités illégales ». Douze ans plus tard, le responsable de la communication numérique à Amnesty International France confirme qu'il n'a nullement connaissance de l'existence de liens avec le milieu hacker⁸². Soucieuses de leur image, les associations craignent de perdre la confiance de leurs membres mais aussi, et surtout, des institutions, ce qui nuirait à leurs activités de plaidoyer.

Pourtant, comme le souligne Frédéric BARDEAU⁸³, Amnesty International, mais aussi Human Rights Watch, Transparence International, Reporters sans Frontières et Greenpeace, ont soutenu et repris les révélations de Wikileaks qui étaient pourtant le fruit d'intrusions informatiques frauduleuses. Preuve en est que le recours au hacktivism fait débat au sein de ces organisations et Clémence LERONDEAU, responsable Internet chez Greenpeace le confirme. Selon elle, Greenpeace considère qu'il existe une véritable « éthique » parmi les hackers, celle de « la recherche de la vérité et de la transparence », valeur partagée par l'organisation qui n'hésite pas à détourner logos et publicités, parfois au détriment de la propriété intellectuelle⁸⁴. Aussi, poursuit la responsable Internet, le rapprochement avec les hacktivistes est un « débat bouillant » chez Greenpeace et la question des attaques DDoS est de plus en plus soulevée.

Il est vrai que Greenpeace s'est souvent distingué par ses campagnes chocs, voire illégales, comme l'intrusion organisée au sein de deux centrales nucléaires françaises afin de démontrer les failles de sécurité de ces installations⁸⁵. Aussi, il est tout à fait plausible que l'ONG décide un jour d'utiliser des méthodes hacktivistes illégales, tels que le vol de données, les attaques DDoS ou encore le défilement de sites Internet. À ce jour, néanmoins, ni Greenpeace ni d'autres associations habituées aux actions illégales comme Jeudi Noir, les Faucheurs volontaires d'OGM ou encore Les Enfants de Don Quichotte, n'ont dépassé ce « mur mental » entre hacktivism et activisme⁸⁶.

⁸¹Déclaration de Susan FORSTE, webmestre d'Amnesty International, in « Hacking with a conscience is a new trend », Carrie KIRBY, SFGate.com, Novembre 2000 : <http://www.sfgate.com/business/article/Hacking-With-a-Conscience-Is-a-New-Trend-2727165.php?page=2>

⁸²Source : <http://www.amnesty.fr/Informez-vous/Les-actus/Reseaux-sociaux-vers-l-ONG-20-5646>

⁸³Frédéric BARDEAU et Nicolas DANET, *Anonymous, Pirates informatiques ou altermondialistes numériques*, p.193, FYP Editions, 2011

⁸⁴Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/communication-de-crise-20-quels-leviers-pour-les-marques-39769890.htm>

⁸⁵Source : http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/12/05/des-militants-de-greenpeace-s-introduisent-dans-la-centrale-de-nogent-sur-seine_1613288_3244.html

⁸⁶Frédéric BARDEAU et Nicolas DANET, *Ibid*

Hackers politiques et ONG : une coopération en pointillé

S'il est établi que les méthodes clairement identifiées comme illégales ne sont, pour le moment, pas reprises par les ONG, il en est tout autrement des pratiques façonnées par les hacktivistes codeurs (par exemple Telecomix) et performeurs (comme les Yes Men). Ainsi, Reporters Sans Frontières s'est associé avec Telecomix pour mettre en place une formation, intitulée « J_Hack », visant à apprendre aux journalistes et aux défenseurs des droits humains comment chiffrer leurs mails, sécuriser leurs connexions Internet et échapper à la censure⁸⁷. De la même manière, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme a lancé le portail de vidéos « Syrian Stories » avec Telecomix, afin de conserver les témoignages du conflit syrien et répertorier les exactions commises tant par le gouvernement que par les dissidents⁸⁸. Plus récemment encore, Greenpeace a lancé une campagne contre les enseignes vestimentaires du groupe Inditex, et en particulier Zara, accusées de recourir à des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement. Pour ce faire, l'ONG a mis en ligne plusieurs sites parodiques de la marque Zara⁸⁹, à l'instar des méthodes employées par les Yes Men. D'ailleurs, ces derniers ont également lancé un Yes Lab⁹⁰, destiné à accompagner les associations qui souhaiteraient recourir à leurs méthodes hacktivistes pour faire passer leurs messages. On le voit, des liens entre le monde associatif et le hacktivismisme existent déjà, lorsque les outils utilisés s'appuient davantage sur la transgression que l'illégalité. Dans l'ensemble, les ONG s'en tiennent encore au cyber-activisme en préférant consolider leurs campagnes via les réseaux sociaux, les blogs et les sites Internet. Pourtant, en profitant des compétences des hackers, ces associations pourraient aussi simplement améliorer leur connaissance des outils digitaux et, ainsi, renforcer leur communication numérique.

Afin de mieux comprendre les interactions entre hacktivismisme et activisme, nous proposons ci-dessous une cartographie, non-exhaustive, répertoriant les diverses méthodes employées par les ONG pour porter leurs messages sur Internet⁹¹. Nous le voyons, **les outils les plus radicaux (qui relèvent du cracktivismisme, terme souvent employé pour décrire les opérations menées notamment par les Anonymous⁹²) ne figurent pas parmi le répertoire d'actions des associations**, à l'exception de Greenpeace au sein de laquelle la question fait effectivement débat.

⁸⁷Source : <http://owni.fr/2012/03/04/hackers-forment-journalistes/>

⁸⁸Le portail est disponible à l'adresse suivante : <http://syrianstories.org/>

⁸⁹Source : <http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/Toxique/Toxic-Threads/Zara/>

⁹⁰Source : <http://www.yeslab.org/>

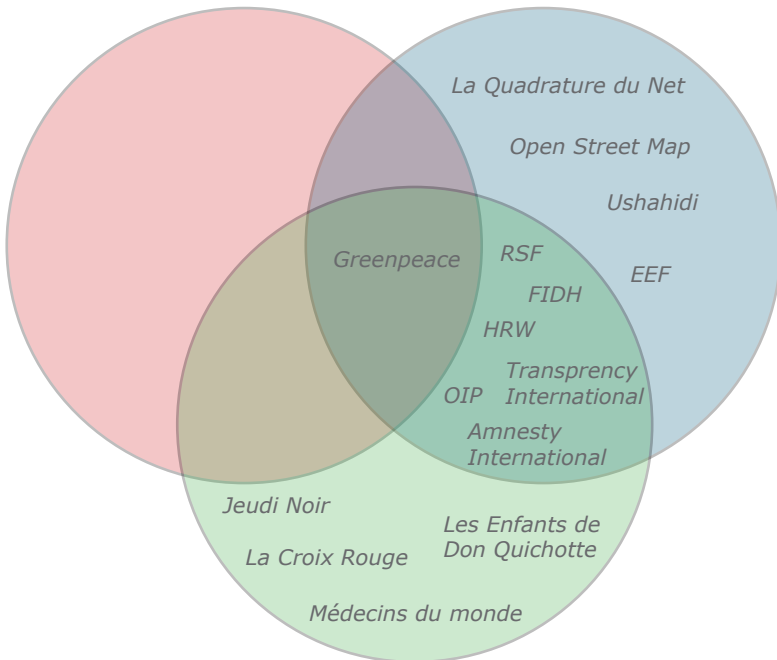
⁹¹Pour élaborer cette cartographie, nous nous sommes appuyés sur diverses sources ouvertes et sur les sites Internet des diverses ONG et associations étudiées.

⁹²Ainsi, Eric S. RAYMOND, éditeur notamment du Jargon File et fondateur de la Free Software Foundation, affirme ainsi que « les hackers résolvent des problèmes, construisent des choses et croient en la liberté et en l'entraide bénévole ». Selon lui, certaines personnes « s'autoproclament des hackers » mais « n'en sont pas » car « elles prennent leur pied à pirater les systèmes téléphoniques et à s'introduire à distance dans les ordinateurs ». Aussi, les « vrais hackers » les appellent-ils « les crackers » et « ne veulent rien avoir à faire avec eux ». In *How to become a hacker* ?, 2001, disponible sur ce lien : <http://catb.org/~esr/faqs/hacker-howto.html>

Si le secteur associatif reprend à son compte certaines méthodes hacktivistes, il convient toutefois de noter que ce mouvement est également freiné par les hacktivistes eux-mêmes. Ainsi, OKHIN, agent Telecomix, souligne deux obstacles à sa coopération plus active avec les ONG⁹³. D'une part, il regrette la bureaucratie des associations, source de lourdeurs et de ralentissements. Si Telecomix ne travaille pas avec Médecins du Monde, par exemple, ce serait à cause de leur structure trop importante et des procédures administratives trop longues. D'autre part, Okhin dénonce l'opacité de certaines organisations, qui sont parfois dépendantes de sources de financement avec lesquelles le hacker refuse d'être lié. Il cite ainsi l'Europe, « actuellement en train de voter ACTA⁹⁴ », qui propose des subventions à de nombreuses associations. L'indépendance et la liberté d'actions restent au cœur du hacktivism et ces principes se heurtent souvent aux réalités du monde associatif.

Malgré des combats souvent communs, hacktivistes et ONG sont encore loin d'avoir recours à des méthodes similaires. **Si des ponts existent bien, les risques de « radicalisation » de certaines associations sont à nuancer.** Hackers politiques et militants traditionnels veillent, dans l'ensemble, à rester dans leurs domaines de compétences, chacun ayant des postures à conserver et à assurer au sein de l'espace public pour communiquer au mieux leurs messages.

Les interactions entre le secteur associatif et le hacktivism



- Cracktivism (DDoS, vols de données, intrusions, défacements...)
- Hacktivism (codage, sites parodiques, sites miroirs, logiciels libres...)
- Cyber-activisme (e-positions, réseaux sociaux, blogs, sites internet...)

⁹³Source : <http://techethique.blog.youphil.com/archives/tag/croix-rouge/index-1.html>

⁹⁴Anti-Counterfeiting Trade Agreement

CONCLUSION

Au terme de cette analyse du hacktivismisme et de sa place parmi les diverses pratiques du militantisme, il apparaît que cette nouvelle forme d'expression politique, sans cesse en mouvement, est encore appelée à évoluer. Les méthodes les plus radicales, et qui inquiètent le plus les institutions et les entreprises, sont loin de faire l'unanimité : du fait de leur nombre grandissant, les Anonymous peinent à maintenir la cohérence de leurs messages et leurs opérations sont de plus en plus décriées, tant au sein du reste de la communauté hacktiviste que parmi les médias ou l'opinion publique. Pour preuve, les associations se montrent réticentes à l'idée d'employer des outils digitaux illégaux.

Aussi, il semblerait que les groupes privilégiant l'usage d'outils numériques « transgressifs », tels que le codage ou la mise en ligne de sites Internet subversifs, soit plutôt la mouvance hacktiviste appelée à s'étendre. Néanmoins, au-delà de l'influence des hackers politiques sur le militantisme traditionnel, force est de constater que le offline crée lui aussi de nouvelles pratiques hacktivistes. Les conflits issus du monde réel se transposent désormais dans le cyberspace et, à ce titre, certains hackers politiques n'hésitent plus à prendre part à des actions « in real life ».

Les frontières entre monde réel et monde virtuel sont ainsi de plus en plus ténues. Souvent, comme le démontre le tableau ci-dessous, les méthodes employées se rejoignent. Chaque militant réinvente son engagement selon ses besoins : Activisme, cyber-activisme et hacktivismisme se nourrissent les uns les autres. Que ce soit en ligne ou non, ces diverses formes d'engagement illustrent toutes néanmoins une chose : les individus ne se sont pas désintéressés de la politique, comme de nombreux observateurs ont pu l'affirmer, ils se sont simplement tournés vers de nouveaux outils et de nouvelles communautés plus à mêmes, selon eux, de répondre à leurs attentes et à leur envie de s'investir.

Activisme / Cyber-activisme	Origine des actions	Hacktivism
Tags	➔	Défiguration de sites Internet
Occupation illégale, sabotage	➔	Attaque DDos (attaques par déni de service distribué, à l'aide de botnets)
Sit-in	➔	Attaque DoS (attaque par déni de service)
Google Bombing (technique qui consiste à créer des liens, contenant les mêmes mots clefs, vers un seul site pour le référencer au mieux. Exemple : la requête « miserable failure » sur Google renvoyait immédiatement à la biographie de Georges W. BUSH)	←	Redirection de sites Internet (exemple : pour diffuser des outils de chiffrement auprès des Syriens)
Parodie, caricature	➔	Parodie de sites Internet, cybersquatting...
Intrusion et/ou vol d'informations	➔	Intrusion et/ou vol d'informations
Sabotage réel (destructions matérielles)	➔	Sabotage virtuel (à l'aide de vers ou de virus)
	✗	Développement de logiciels (logiciels libres, chiffrement...)
	✗	Mise en place de sites miroirs
Coalitions associatives ou entre individus (exemple : la coalition Controlez les Armes, qui réunit des organisations de plus de 125 pays ; le Black out coordonné de centaines de sites Internet pour protester contre SOPA et PIPA)	➔	Collaboration entre hacktivistes
Elaboration de drones (exemple : lors du mouvement Occupy)	➔	Elaboration de drones (notamment par Telecomix)
Crowdsourcing	←	Crowdsourcing
Pétitions, e-pétitions	✗	
Plaidoyer	✗	
Slacktivisme (flooding, partages de liens, dons en ligne...)	✗	
Communication digitale (vidéos, blogs, réseaux sociaux, sites Internet...)	←	Communication digitale (vidéos, blogs, réseaux sociaux, sites Internet...)
Boycott	➔	Boycott (exemple : l'appel des Anonymous pour un boycott des produits culturels, suite à la fermeture de MegaUpload)
Bannières réelles et/ou virtuelles	➔	Bannières virtuelles



Déjà parus :

Nouvelles guerres de l'information : le cas de la Syrie. Novembre 2012

La sauvegarde de la BITD italienne : quel rôle pour les districts aérospatiaux ? Mai 2012

Enjeux caucasiens : quelles recompositions d'alliances ? Juin 2012

Puissance aérienne française et format de l'armée de l'air
Le cas de l'aviation de combat. Juin 2012

L'assistance militaire à des armées étrangères, l'avenir de l'action indirecte. Juillet 2012 - english version available

Le F35/JSF : ambition américaine, mirage européen. Juillet 2012

Ariane et l'avenir des lancements spatiaux européens. Août 2012

**Compagnie Européenne d'Intelligence
Stratégique (CEIS)**

Société Anonyme au capital de 150 510 € - SIRET : 414 881 821 00022 - APE : 741 G

280 boulevard Saint Germain - 75007 Paris
Tél. : 01 45 55 00 20 - Fax : 01 45 55 00 60

Tous droits réservés